



<b><u>Destinataires :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Arbitres Bretons</li><li>- Correspondants Arbitrage des clubs Bretons</li><li>- Coachs Bretons</li></ul>	<b><u>Copie à :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Président de la CRSB</li><li>- Président de la CNAB</li><li>- Stagiaires AD 2013</li></ul>
--	--

A Rennes le 17/02/13

**Objet : Arbitrage Championnat Senior 2013 – Notes CRAB 13 001**

Bonjour

La CRAB Bretagne est heureuse de vous diffuser cette note à propos du fonctionnement de l'arbitrage pour la saison 2013.

Je remercie très chaleureusement François Colin qui rejoint la commission et se chargera de l'assignation des officiels pour la championnat régional ainsi que la collecte du nombre d'épreuves baseball 2013 pour chaque officiels Bzh. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre la CRAB BZH !

Merci de votre engagement. Excellente saison !  
Très sportivement et cordialement.

Le Président de la CRABB  
François Dulphy

**Organisation de l'arbitrage du championnat Régional**

Pour la bonne organisation du championnat régionale, la CRAB apporte son support à la CRSB Bzh tout au long du championnat. Pas de nouveautés cette saison de par le bon fonctionnement atteint la précédente saison. Les nouveautés pour 2013 sont surlignées en **vert** ci-dessous.

**La CRAB s'engage à :**

- Vérifier que TOUS LES ARBITRES ET JOUEURS engagés en championnat SONT LICENCIÉS.
- Supporter les clubs afin que toutes les rencontres du championnat Régional soient arbitrées par 2 arbitres Actifs. Les matchs arbitrés hors règlement devront être approuvés par la CRAB sous peine de demande de non validation de la rencontre auprès la Commission Régionale Sportive Baseball.
- Suivre l'assignation des arbitres avec l'aide *correspondants arbitre clubs*:
  - les correspondants fournissent un calendrier prévisionnel des officiels pour la saison (fichier à remplir ici : **Assignation CRABB 2013.xls**).
  - les correspondants confirment à la CRAB (François Colin) chaque **mercredi au plus tard** des disponibilités des arbitres et zone de déplacement maximale.

**La CRAB demande aux arbitres d'être particulièrement attentifs à :**



## Commission Régionale Arbitre Baseball Bretagne [crab@bzhbaseball.com](mailto:crab@bzhbaseball.com)



- s'assurer que les batteurs portent un casque de protection à double oreillettes (tous batteurs refusant ne sera pas admis sur le terrain tel que stipulé dans les règlements sportifs)
- s'assurer que les catcheurs portent un casque de protection intégrale
- l'Administratif d'avant match (cf [Note détaillée](#)) et les validations ou invalidations des joueurs présents sur la feuille de match: l'arbitre vérifie les licences (avec les iRoster).
- Faire en sorte que seul les Managers, Coachs ou Assistants Coachs dialoguent ou interviennent, quand les règles le leur permettent, auprès des arbitres.
- Faire que les joueurs se respectent entre eux mais aussi tous les officiels
- aux Interférences et Obstructions qui seraient de natures dangereuses pour l'intégrité physique des joueurs ([Note](#))
- aux nombres de visites au monticule
- ce que les arbitres signent les feuilles de matchs.

La CRAB recommande aux arbitres pour cette saison de:

- Respecter le code vestimentaire breton (casquette arbitre breton, patch CRAB et ligue Bzh sur jersey) et national ([NoteCNAB09006\\_codevestimentaire\\_20112009.pdf](#))
- Les arbitres débriefent la CRAB du nombre de matchs arbitrés. Il est souhaitable qu'ils débriefent techniquement avec la CRAB (Franck Benasseur) afin de capitaliser et consolider leur expérience (possible au travers le forum de Ligue en préparation et du [rapport de match](#)).

La CRAB recommande aux correspondants pour cette saison de:

- Supporter la convocation des arbitres référents pour favoriser la préparation des arbitres avant le début du championnat
- Présenter des arbitres expérimentés pour les matchs de Régional (pas de critères cette saison sur le nombre de matchs déjà arbitré ou dernière date de formation), sinon d'associer un arbitre débutant avec un arbitre expérimenté.
- Proposer des assignations permettant aux arbitres d'officier au moins 8 matchs par an (inclus matchs de championnat, tournois et plateaux jeunes)

### **Organisation de l'arbitrage du championnat Départemental 35**

La gestion de l'arbitrage est réalisée par le CD35.

La CRAB réalise le suivi du décompte des matchs arbitrés.

### **Organisation de l'arbitrage du championnat Softball Grand Ouest**

La gestion de l'arbitrage softball est réalisée par la CRSSoftball.

## ANNEXES

### Définition Arbitre Actif :

- Personne formée ayant **validée un diplôme** Arbitre Départemental ou supérieur
- Personne **licenciée**
- Personne reconnue par la CRAB et la CNAB (ie référencée dans le listing des arbitres)
- (Pour les prochaines saisons : personne supervisée par la CRABB ou ayant réalisée une remise à niveau datant de moins de 3 années)

### Définition Arbitre Réserve :

- Personne disposant d'un diplôme mais ne répondant pas à tous les critères de l'arbitre actif (non licencié avant début du championnat, souhaitant ne plus arbitrer, aucun match arbitré lors de la saison précédente)
- Une arbitre réserve souhaitant réintégrer le corps des Arbitres Actifs doit contacter la CRAB afin de définir les actions à mettre en œuvre (ex : supervision, recyclage...)

### Définition Arbitre Référent :

- Personne licenciée souhaitant arbitrer cette année dans son club ou pour d'autres clubs
- Chaque équipe, souhaitant s'engager en championnat Régional, doit proposer 2 arbitres référents pour respecter les critères d'engagement en championnat
- Cette personne sera convoquée à participer à la session de préparation de la saison
- Si cette personne n'est pas diplômée, elle doit informer la CRAB de sa volonté de se former afin de rejoindre le corps arbitral d'ici 2 ans.

### Assignment des arbitres :

- Les clubs recevant informent la CRAB le Mercredi soir au plus tard des arbitres planifiés pour les rencontres à venir (email de la CRAB).
  - o Si aucun arbitre n'est identifié pour la rencontre à venir par manque de solution du club recevant et visiteur, la CRAB aidera à la recherche d'arbitres. (C'est pourquoi il faut le savoir au moins 3 jours à l'avance)
- La CRAB valide les arbitres et diffuse l'information auprès des référents club, arbitres et coachs.
  - o Si l'arbitre proposé n'est pas dans le cadre Actif, la CRAB donnera sa recommandation

### Indemnités d'arbitrage :

- Seuls les arbitres Actifs peuvent demander des indemnités. Celles-ci sont alors réglées par le(s) club(s) avant le début de la rencontre.
  - o utiliser la feuille [Frais d'arbitrage baseball paiement clubs 2013.xls](#)
  - o Chaque arbitre dispose d'un No Ordre (code facture disponible sur le site de la FFBS : [Codex factures arbitres 02052011.pdf](#)). Demander à la CRAB si besoin.
- S'ils le souhaitent, les arbitres peuvent faire don de leurs indemnités à leur club (déclaration à réaliser auprès du trésorier sur base des feuilles de frais). (cf [Note](#))
- Le montant des indemnités est fonction du niveau de compétition.
  - o **Départementale = 24€ par match**
  - o **Régionale = 30€ par match**
  - o **Nationale = 43€ par match**



## Commission Régionale Arbitre Baseball Bretagne [crab@bzhbaseball.com](mailto:crab@bzhbaseball.com)



- Les frais de transport est calculé sur une base de **0,30€ le kilomètre**.
- La demande d'indemnité se réalise avec une note de frais.
- Tous les détails dans [Note\\_CNAB\\_2012\\_20010\\_prise\\_en\\_charge\\_arbitrage.pdf](#).

### Autres :

- RGAB = Règlements Généraux Arbitre Baseball: [RG\\_Arbitrage\\_Baseball\\_CD\\_151212.pdf](#)
- Rôle des arbitres en France : [Role\\_officiel\\_arbitres\\_Baseball\\_021210.pdf](#)
- Règles officielles de Baseball 2011 (MLB) :  
[http://mlb.mlb.com/mlb/downloads/y2011/Official\\_Baseball\\_Rules.pdf](http://mlb.mlb.com/mlb/downloads/y2011/Official_Baseball_Rules.pdf)
- Toute la documentation relative à l'arbitrage est consultable sur le site de la FFBS, menu *Documentation*, rubrique *Arbitrage Baseball*.

### Edition d'un iRoster sous iClub (pour les clubs):

- Déclarer les équipes engagées en championnat : aller sous « Vos équipes » / « engager une équipe »
- Sélectionner la catégorie et le niveau de jeu. Indiquer le nom de l'équipe (ex : Rennes Régionale Senior 2). Sélectionner « étape suivante », puis « Enregistrer ».
- L'équipe sera créée une fois que la Fédération aura validée la création (en général moins d'une semaine).
- Rendez-vous ensuite dans « Vos équipes » / « édition de la liste des joueurs pour un match », sélectionné une équipe. (lien rapide : <http://eroster.ffbsc.icompetition.eu/>)
- Sélectionner ensuite dans la première colonne de droite les joueurs présents sur le Roster. Sélectionner « imprimer ».